

## Questions au Feuilleton

(Le document est déposé.)

## PIL—LES PROJETS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MOUNT ROYAL (QUÉ.)

## Question n° 61—M. Cossitt:

1. En ce qui concerne la réponse à la question n° 46 de la deuxième session du 29<sup>e</sup> Parlement qui mentionne en partie qu'une somme totale de \$615,102 a été affectée au Programme des initiatives locales en 1972-1973 dans la circonscription de Mount Royal (Québec), a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organismes qui ont recommandé au ministère d'une façon ou d'une autre la mise sur pied du projet?

(Le document est déposé.)

LA FONCTION PUBLIQUE—LE NOMBRE D'EXPERTS-CONSEILS EMBAUCHÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1974

## Question n° 151—M. Clark (Rocky Mountain):

1. Le 1<sup>er</sup> octobre 1974, combien d'experts-conseils étaient à l'emploi du a) cabinet du Conseil privé, b) cabinet du Premier ministre, c) ministère des Affaires extérieures, d) Conseil du Trésor, e) ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, f) ministère des Finances, g) ministère des Transports, h) ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, i) ministère du Travail, j) ministère des Communications, k) ministère de l'Environnement, l) ministère des Travaux publics, m) ministre d'État chargé des Affaires urbaines, n) ministère de l'Expansion économique régionale, o) ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, p) ministère de la Défense nationale, q) ministère de la Justice, r) ministère de la Consommation et des Corporations, s) ministère du Revenu national, t) ministère des Approvisionnements et Services, u) ministère de l'Industrie et du Commerce, v) ministère de l'Agriculture, w) cabinet du Solliciteur général du Canada, x) Secrétaire d'État du Canada, y) ministère des Postes, z) ministère des Affaires des anciens combattants, aa) ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, bb) ministère d'État (Pêcheries)?

2. Dans chaque cas, a) dans quel but précis a-t-on recruté un expert-conseil, b) pour combien de temps, c) pour quelle rémunération ou indemnité?

(Le document est déposé.)

## MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT—LES CONTRATS AUX FINS DE RECHERCHE

## Question n° 552—M. Symes:

1. Pour chacune des années financières 1972-1973 et 1973-1974, quelle somme d'argent le ministère de l'Environnement a-t-il consacrée à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur, à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes et de quelle somme d'argent s'agissait-il dans chaque contrat?

3. Quels étaient le but de chaque contrat et le titre des rapports soumis?

(Le document est déposé.)

## LA CONSOMMATION DE SUCRE AU CANADA

## Question n° 610—M. Lambert (Bellechasse):

1. Quelle a été la consommation de sucre au Canada a) en 1972, b) en 1973?

2. Quel est le volume de la production canadienne?

3. a) De quels pays le Canada a-t-il importé du sucre (i) en 1972 (ii) en 1973, b) quelle quantité de chacun de ces pays, c) à quel prix la livre?

[M. Coates.]

(Le document est déposé.)

## LA FONCTION PUBLIQUE—LE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE DONNÉES PERSONNELLES

## Question n° 621—M. Beatty:

Dans les organismes, ministères, agences ou sociétés de la Couronne dotés d'un système automatisé de données personnelles, servant exclusivement aux rapports ou à la recherche statistique, quels sont à l'égard de chaque système, a) le nom du système, b) la nature et les buts du système, c) la catégorie et le nombre des personnes dont on enregistre (ou enregistrera) les données, d) les catégories de données enregistrées ou qui seront enregistrées, en mentionnant les catégories qui sont ou seront entreposées dans des ordinateurs, e) les méthodes et directives de l'organisme quant à la mise en mémoire des données, la période de conservation des données et leur élimination, f) la catégorie des sources de données, g) la description de tous les emplois présents ou futurs des données, notamment ceux des mémoires informatiques, de toutes les catégories d'utilisateurs et leurs rapports d'organisation, h) les moyens par lesquels un particulier, un groupe ou un organisme peut avoir accès aux données, aux fins d'une analyse personnelle, i) les titres, nom et adresse de la personne chargée du système, j) les dispositions prévoyant le respect du caractère confidentiel des données et leur fondement juridique?

(Le document est déposé.)

## LA FONCTION PUBLIQUE—LE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE DONNÉES PERSONNELLES

## Question n° 622—M. Beatty:

Dans les organismes, ministères, agences ou sociétés de la Couronne dotés d'un système automatisé de données personnelles, quels sont à l'égard de chaque système, a) le nom du système, b) la nature et les buts du système, c) la catégorie et le nombre des personnes dont on enregistre (ou enregistrera) les données, d) les catégories de données enregistrées ou qui seront enregistrées, en mentionnant les catégories qui sont ou seront entreposées dans des ordinateurs, e) les méthodes et directives de l'organisme quant à la mise en mémoire des données, la période de conservation des données et leur élimination, f) la catégorie des sources de données, g) la description de tous les emplois présents ou futurs des données, notamment ceux des mémoires informatiques, de toutes les catégories d'utilisateurs et leurs rapports d'organisation, h) les méthodes selon lesquelles un employé peut (i) savoir si l'on dispose de données à son sujet (ii) avoir accès à ces données (iii) contester leur exactitude et leur pertinence ainsi que la nécessité de les conserver, i) les titres, nom et adresse de la personne chargée du système?

(Le document est déposé.)

## LES NAVIRES DOTÉS DE STOCKS DE PRODUITS DE NETTOYAGE DES FONDS DE CALE

## Question n° 635—M. Forrestall:

1. Certains navires ou vaisseaux d'un ministère ou d'une agence gouvernementale quelconque renferment-ils des stocks de produits de nettoyage des fonds de cale, toxiques à l'état pur ou mélangés à d'autres sous-produits pétrochimiques, et dans l'affirmative, lesquels?

2. Le gouvernement a-t-il fait des efforts pour acheter des produits de nettoyage de fonds de cale non toxiques de préférence aux autres?

3. Quel a été la valeur (en dollars) des achats de produits de nettoyage des fonds de cale effectués par le gouvernement au cours des douze derniers mois calculables?

4. Le gouvernement considère-t-il que l'achat de produits de nettoyage des fonds de cale qui sont toxiques pour la faune marine soit pleinement conforme aux efforts du Canada pour éliminer la pollution dans le milieu marin alors que des variétés de produits non toxiques sont disponibles sur le marché?

(Le document est déposé.)